

M. Althouse: Ils étaient encouragés. Ils pensaient qu'enfin le gouvernement retirait un mauvais projet de loi et qu'ils avaient réussi à faire passer leur message au gouvernement, comme les personnes âgées l'avaient fait en mettant fin au projet de désindexation des pensions, plusieurs années auparavant. Je poursuivrai après la période de questions.

M. le vice-président: Comme il est 11 heures, nous passons aux déclarations des députés. La parole est au député d'Elk Island.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA TAXE DE VENTE FÉDÉRALE

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, quelques-unes des plus importantes industries manufacturières de la province d'Alberta sont implantées dans la circonscription d'Elk Island. Ces industries donnent du travail à des dizaines de milliers de personnes dans ma circonscription.

• (1100)

La taxe de vente fédérale actuelle sur les produits manufacturés est injuste et impraticable: injuste parce qu'elle frappe les produits canadiens plus durement que les importations, impraticable parce qu'elle ne s'applique qu'à certains produits, alors que d'autres ne sont pas touchés.

Le gouvernement canadien doit prendre l'initiative d'améliorer le régime fiscal. Il doit préparer les Canadiens à relever les défis économiques de demain.

La taxe de vente fédérale nuit à Elk Island et au Canada. Il faut la remplacer. Que les députés conjuguent leurs efforts pour la supprimer et préparer le pays à se tailler une place de choix dans le domaine concurrentiel du commerce international. Travaillons ensemble pour renforcer l'économie et relever le niveau de vie des Canadiens.

* * *

L'ÉCONOMIE DU CAP-BRETON

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, l'économie du Cap-Breton industriel et, de fait, de tout le Cap-Breton n'a jamais été dans un tel marasme.

Article 31 du Règlement

De plus, le ministère de l'Industrie et du Commerce de la Nouvelle-Écosse et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ont récemment publié pour l'ensemble de la Nouvelle-Écosse des prévisions démographiques allant jusqu'à l'an 2006, où l'on dit: «Les prévisions démographiques pour le comté du Cap-Breton, qui comprend les sept villes, dont la ville de Sydney, annoncent un déclin moyen de la population de 936 habitants chaque année à partir de 1986 jusqu'à l'an 2006.»

Cette nouvelle, ajoutée à l'affreuse situation économique du Cap-Breton, exige que le gouvernement du Canada fournisse le genre d'orientation économique dont cette région a besoin.

J'ai demandé au ministre responsable de la Société de développement du Cap-Breton de s'engager clairement et sans équivoque à maintenir en exploitation la mine Lingan, au Cap-Breton. Je lui ai également demandé d'assurer la promotion et l'expansion de la mine de charbon Donkin, pour laquelle le gouvernement du Canada a dépensé près de 80 millions de dollars.

C'est à un moment pareil que le gouvernement du Canada doit intervenir dans la vie économique du Cap-Breton afin d'offrir des perspectives économiques à ces citoyens.

* * *

LES PLUIES ACIDES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, le comité permanent tripartite sur l'environnement se rendra à Washington, D.C., la semaine prochaine pour encourager nos collègues au Congrès américain à renforcer leurs lois sur la dépollution atmosphérique et à s'engager à réduire les pluies acides provenant des États-Unis.

Les réductions proposées aux émissions de dioxyde de soufre suffisent à peine à aider le Canada. La baisse proposée des émissions d'oxyde d'azote est inutile, les limites fixées doivent être affirmées, et il faut établir des objectifs et des échéanciers dans le dossier de la réduction des émissions toxiques transfrontalières.

Le Canada a lui aussi beaucoup de pain sur la planche. On propose l'implantation de nouvelles centrales à charbon polluantes dans l'ouest du pays. D'autres mesures doivent être prises au Canada central. Des règlements se font attendre au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. À la grande honte du Canada, la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick favorise l'établissement à Belledune de deux nouvelles centrales thermiques à charbon de la Colombie non dotées d'épurateurs. Les émissions de ces centrales sont inacceptables au Canada et, comme par un acte de sorcellerie politique,